

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des membres du Comité :

Les membres du Comité Syndical se sont réunis à la mairie de Montereau, en salle des conseils, ce jeudi 5 novembre 2009, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie ALBOUY-GUIDICELLI, Premier Adjoint au Maire de Montereau.

Etaient présents : M. BOURBIGOT, Mme FLORENCE et M. DEMELUN, M. SMORAG, M. GIRAULT, M. RAVETTO et M. SIMONOT, M. LEFIER, M. DALIBON et M. PAVIOT, M. BELLINI et M. CHAUMONT, M. ALBOUY-GUIDICELLI (Président), M. MARTINEZ, M. RUIZ représentants les communes de Barbey, La Brosse-Montceaux, Cannes-Ecluse, Esmans, Forges, La Grande Paroisse, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Saint-Germain-Laval et Varennes-sur-Seine, ainsi que Mme STEVENARD (Conseil Général), Messieurs ALIFOND et MARTIAL (Interval).

ORDRE DU JOUR

- Modification du réseau SIYONNE (Desserte du Centre Commercial du Bréau et Emplet'Express.
- Questions diverses.

-----ooo000ooo-----

A 18h30, Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI ouvre la séance, et après avoir fait l'appel, constate que le chorum est atteint.

<p>Modification du réseau SIYONNE (desserte du Centre Commercial du Bréau)</p>

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Vous avez les documents de travail sous les yeux. Nous devons décider ce soir, de l'hypothèse retenue et à mettre en place concernant les lignes de la desserte du centre commercial du Bréau. Vu l'ouverture du centre, la demande de nos concitoyens est maintenant très forte. A la date d'aujourd'hui, les clients sont obligés de faire tout un détour et il faut corriger cela. Interval nous a fait plusieurs propositions, en fonctions de nos demandes, en créant une ligne, ou en prolongeant la ligne A ; une première hypothèse était d'utiliser le futur barreau routier qui va être mis en place par la CC2F, qui relierait le marais de saule jusqu'au centre commercial du Bréau, mais qui ferait faire un détour, de la ligne A, et qui augmenterait de manière déraisonnable le nombre de kilomètres. Une autre hypothèse consisterait à faire un détournement par RD 606 ; ce détournement passerait soit par le rond point de Ville-Saint-Jacques, soit par la sucrerie puis la RD 605. Compte tenu, du cadencement soutenue de la ligne A, et de sa correspondance avec les trains, en modifiant cette ligne, nous risquons de mécontenter beaucoup d'usagers, juste pour contenter certains qui veulent aller au Bréau. Il faut savoir que la ligne A est la colonne vertébrale du réseau, la seule à être excédentaire, et qui permet de conserver les autres. Chaque décision prise sur la ligne A, doit être murement réfléchie, car elle peut avoir de fâcheuses conséquences économiques sur le réseau.

Nous avons donc réfléchi à une autre proposition, différente du mois de juin, que ce soit avec les élus, la société Interval, ou le Conseil Général, et nous avons essayer de préparer quelque chose de simple,

pour les clients, de manière rapide, et sans trop de détour, mais également d'adapter l'offre aux besoins.

Certains trajets de certaines lignes n'ont aucun passager. Il faudrait donc optimiser notre réseau, que ce soit en heure de pointe, ou pendant les heures creuses. Notre service est public, et s'il ne l'utilise pas, dans ce cas là, nous pourrions supprimer ces trajets et faire du transport à la demande à la place.

La demande de la desserte du Bréau est une demande forte, autant des habitants, que des professionnels qui travaillent sur place. Notre service TAD, qui fonctionne (à petite vitesse) pourrait servir de tremplin, et avec des pôles d'échanges, un dans le nord, avec Carrefour, l'autre dans le sud, avec le centre Leclerc, et au milieu sur la gare de Montereau. Nous en profiterions pour faire table rase de l'ancienne offre de TAD, que nous offrions, puisque n'ayant que très peu de clients, donc inutile.

Et bien sur, compenser certains trajets par ce même TAD.

Nous pourrions donc modifier Emplet'Express, qui passerait par la sucrerie, puis reprendrait la RD 605, jusqu'au centre commercial. Cette modification permettrait de relier les endroits stratégiques économiques, en reliant les différents points qui ne sont pas desservis, et pour lesquels nous avons de la demande, lors de la mise en place d'Emplet, tout en y ajoutant une nouveauté, la desserte du Bréau et des cinémas. De plus, les derniers comptages ont montré que les arrêts autour de Nelson Mandela sont passés de 20 validations à 3 par jour. Force de constater que ces arrêts ne sont plus utilisés depuis la fermeture du petit Leclerc.

Nous vous proposons donc de faire partir la ligne Emplet de la gare, de la faire passer par le Bréau, de lui faire faire un décrocher vers la place Lepesme, puis de continuer son chemin à l'intérieur de Montereau. On souhaite faire de cette place un pôle d'échange et de correspondance avec les autres lignes. Nous donnerions de l'attractivité à cette ligne, et permettrait à ceux qui veulent aller au Bréau directement de ne pas faire de détour. On répond donc ainsi aux besoins du Bréau, mais également à ceux qui utilisaient anciennement Emplet'Express, et d'aller dans les différents points stratégiques de Montereau, comme par le passé. Les clients sont pour la plupart, des personnes âgées, qui veulent aller aussi bien en centre ville, au marché, ou jusqu'au nouveau centre. Nous allons donc voir évolués notre clientèle, car cette ligne va intéresser les jeunes, et les actifs.

Et cela évitera aux clients de prendre leur véhicule pour aller faire leurs courses.

Sur cette nouvelle ligne, nous proposons 14 rotations, du lundi au samedi, un peu plus tôt le matin, et un peu plus tard le soir.

En continuant à étudier le document fourni, la ligne B est déviée par le centre commercial du Bréau, et les utilisateurs de cette ligne ne seront plus obligés de changer de bus. Nous avons donc essayé de promouvoir les trajets intéressants pour tous, avec des temps de parcours réduits et des correspondances plus intéressantes. On peut donc avoir un accès de Cannes-Ecluse de Varennes directement, en passant par le Bréau. Bien évidemment, nous nous sommes arrangés pour que cette modification soit faite à coût constant.

Voici donc, avec à l'appui le document préparé par Interval, les deux modifications que nous vous proposons ce soir, sur l'Emplet'Express et sur la ligne B, qui permettent la desserte du centre commercial, et d'améliorer les services rendus aujourd'hui, pour les actifs et les jeunes, et qui avec ses correspondances à la place Lepesme va améliorer l'attractivité de ces deux lignes.

Dans la même optique, on a demandé aux opérateurs Siyonne de revoir les courses proposées au niveau de notre TAD. Notre Tad mis en place, permettait de couvrir les manquements du réseau, et si on partait à 9 heures d'une commune, et qu'il n'y avait qu'un retour à 17 heures le soir, le Tad permettait de rentrer le midi, ou de partir en début d'après midi, et de rentrer en bus. Toutefois, à part sur Laval en Brie, nous n'avons pas beaucoup de clients. Aussi, nous avons revu avec le bureau les horaires les jours et les communes desservies, et nous avons mis en intermodalité le Tad.

On a travaillé sur des dessertes plus courtes, afin de mettre en place plus de rotations. Nous avons fait en sorte que ces points d'intermodalité soient les plus attractifs. Pour tout le secteur Sud, l'intermodalité se fera à la ZAC du Bréau, au niveau du restaurant Quick. Pour les communes de Misy-Sur-Yonne, Barbey, Marolles et Saint-Germain-Laval, elle se fera à la place Lepesme. Pour la commune de La grande Paroisse, elle se fera à l'église de Montereau.

Concrètement, nous avons attribué à chaque commune, des parcours de courtes durées. On consacre à chacune d'elles, une matinée et un après midi, soit 2 demi-journées par semaine.

Pour le client, la marche à suivre est la suivante : Celui-ci réserve la veille en appelant au 0825 000 818, le jour du rendez vous, l'opérateur passe le chercher à l'arrêt de bus prévu et le dépose à

l'arrêt Lepesme. De cet endroit, l'usager a le choix : soit il prend l'Emplet pour se rendre à la ZAC du Bréau, soit il prend la ligne A pour se rendre à la gare ou en ville haute, soit il reste en centre ville.

Monsieur MARTINEZ :

Combien de temps d'attente avez-vous prévu ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Pas plus de 3 minutes. Le moins de temps possible car l'attente aux abris bus n'est pas très agréable.

Monsieur MARTINEZ :

Combien de temps dur le trajet entier ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Par exemple, en partant de Barbey, à 8h37, on arrive à 8h54 à Lepesme, et 3 minutes après l'emplet est là. On propose 8 allers et 7 retours par jours. Nous ne distribuons pas ce soir les horaires, car ils ne sont pas définitifs et nous devons encore y travailler. La desserte du centre commercial se fera par une réadaptation des deux lignes, pour répondre à la demande de la clientèle actuelle, susciter de l'intérêt à la clientèle nouvelle, et améliorer l'offre de transport dans les communes rurales, à coût constant. L'ancien TAD ne correspondait pas au besoin, et puis nous n'avons pas assez communiqué dessus. Nous aurons donc de l'offre de TAD, par demi-journée, pour vos communes, ce qui est plus intéressant qu'un aller retour par jour.

Monsieur RAVETTO :

Vous n'avez pas peur d'être un peu débordé avec l'Emplet ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On a mis en place un grand bus le mercredi et le samedi, car beaucoup de personnes montent avec leurs courses, leurs caddies et leurs landaus... ce qui bouche le passage à l'intérieur de l'Emplet, et la clientèle est à l'étroit. Bien évident, lors de la création du barreau routier, nous reprendrons ces lignes, et nous modifierons les parcours d'aujourd'hui.

Madame FLORENCE :

Je voulais soulever un problème qui me paraît important : le parking du Leclerc est complètement saturé, la circulation tout autour ne se fait pas, ou avec beaucoup de difficultés, je me demande comment les gens font pour se garer...

Monsieur RUIZ :

Il y a beaucoup de travaux, par conséquent il est normal que la circulation ait été compliquée.

Mais revenons à la desserte du Bréau. Il était question de desservir Maison Rouge et de continuer le trajet pour arriver directement au centre commercial, cela n'est plus d'actualité ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, pour des raisons financières cela ne se fera pas. Nous avons parlé de redessiner la ligne B pour éviter qu'elle passe à « Grande Garennes », allonger la ligne A jusqu'au Bréau et la faire passer par Ville Saint Jacques pour éviter que les bus soient bloqués par la circulation. Ce projet n'a pas été jugé viable, par les élus qui étaient présents, car ce projet nous aurait coûté plus de 100 000 € de déficit supplémentaire à financer sur 2009, et le comité syndical du 23/06/2009 a refusé l'offre, car le coût proposé par rapport au projet était vraiment trop élevé.

Monsieur RUIZ :

Je suis un peu surpris de voir que ce projet ne se fera pas, car depuis notre dernière réunion, aucune information dans ce sens ne m'a été rapportée.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons eu un autre comité syndical en septembre, qui a annoncé cet état de fait. Cette proposition d'étendre le parcours était financièrement irréalisable. Et le Conseil Général nous a annoncé que pour l'année 2009, plus aucune aide ne nous serait accordée. Mais également, que, dans le cadre de la convention actuelle, il sera possible que l'on nous accorde une aide sur 2010 dans le cadre d'un nouvel avenant, si celui restait raisonnable.

Si nous avions conservé ce projet, cela voudrait dire que nous aurions financé à 100% le déficit généré par ce projet annoncé de 400 000€ en année pleine, et qu'en conséquence cela aurait fait augmenter les cotisations de tous de 50 %. Les élus ont demandé au bureau et à la société Interval de revoir le dossier, ce que nous avons fait. Aujourd'hui, grâce à l'offre que nous proposons, les habitants de Maison Rouge pourront se rendre au centre commercial du Bréau sans faire de changement.

Monsieur RUIZ :

Sans faire de changement mais en rallongeant le parcours... Il y a peut être plus court comme itinéraire que de faire passer la ligne à la place Lepesme...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Quand on a décidé de faire passer la ligne B par la Place Lepesme, c'était pour répondre à la demande des clients de la journée de pouvoir descendre en centre ville. Depuis que l'on a fusionné la ligne B et la ligne D, les habitants de Varennes et de Cannes Ecluse devaient descendre en gare puis changer de bus pour se rendre en ville.

Monsieur RUIZ :

Pourquoi faire partir les usagers de Varennes, pour les faire passer en centre ville de Montereau en leur faisant faire un détour, pour enfin, les ramener au Bréau ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On propose à l'habitant de Varennes de pouvoir se rendre avec la ligne B au centre commercial du Bréau mais aussi au centre ville, à la ZAC de la sucrerie et à la gare... On répond ainsi à des demandes d'autres clients qui ne désirent pas forcément ne se rendre qu'au Bréau.

Monsieur RUIZ :

On se condamne donc à ne pas avoir de clients qui voudraient aller directement au Bréau, car il faut plus d'une heure pour aller de Varennes au Centre Commercial.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Avec l'offre que nous proposons, le temps de parcours est de 20 minutes en partant de Maison Rouge, ce n'est pas un temps de parcours très long.

Monsieur RUIZ :

C'est la première fois que l'on me présente ce nouveau parcours. En passant de Varennes à Varennes, on arriverait beaucoup plus vite que de passer par Montereau pour aller au Bréau.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Les deux temps de parcours ne sont pas si différents... Le projet que nous avons de ne plus faire passer la ligne B par Grande Garenne, de faire descendre les usagers à la gare pour leur faire prendre l'Emplet ou la ligne A passant par le rond-point de Ville-Saint-Jacques est aussi long et en plus cela implique un changement de bus.

Monsieur RUIZ :

Ce n'est pas ce qui était prévu... normalement le bus devait emmener les usagers directement au Bréau.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, le client qui prenait le bus à Maison Rouge devait avoir un changement à la gare. Là, on propose aux habitants de Maison Rouge de se rendre directement, en 20 minutes au centre commercial, en passant par la ZAC de la sucrerie et au centre ville de Montereau.

Monsieur RUIZ :

Je n'accepte pas ce nouvel itinéraire, car je le découvre, et nos usagers sont obligés de passer par Montereau, pour aller de Varennes à Varennes.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

L'intérêt, c'est de récupérer un maximum de clients. Après, on peut essayer de faire un TAD de Maison Rouge jusqu'au Bréau en passant par les voies les plus rapides, pour voir si il y a des clients... Quand on a fusionné les lignes de Cannes-Ecluse et de Varennes sur Seine, les usagers qui jusque là n'avaient pas de changement à faire pour se rendre au marché, ont été contraints de descendre en gare et reprendre une autre ligne. Afin de répondre à leur demande au travers d'une pétition, le syndicat a acheté une offre spécifique à INTERVAL qui consistait à mettre en place une navette, on n'a pas eu de client pendant 2 mois... alors que les horaires et les besoins étaient les mêmes...

Il y a eu deux réunions depuis celle qu'on a eu en mairie de Varennes, les choses ont évolué parce qu'au fur et à mesure qu'on avançait, on s'apercevait que financièrement cela n'était pas faisable. On a donc été obligé de modifier les éléments du dossier au fur et à mesure de l'avancement de l'étude. Mais parfois, avec les transports en commun, il peut y avoir des problèmes par rapport au temps de parcours, c'est une réalité indéniable... et personnellement, je ne trouve pas que 20 minutes soit un temps de parcours excessif. Nous permettons aux usagers de se déplacer, de Varennes, à Montereau, et au Centre commercial afin d'avoir un maximum de clients dans les navettes. Après, chaque commune peut décider d'avoir une ligne directe jusqu'au Bréau, mais dans ce cas là, c'est aux communes de

gérer cela, car ce n'est plus de l'inter-modalité. Et même, si le besoin s'en fait ressentir, vous pouvez, chacun, voir avec le centre commercial, afin qu'il mette en place une navette en interne.

Monsieur MARTINEZ :

Il est évident que le fait de faire passer Emplet par Montereau, amène des clients, et rend viable la ligne.

Monsieur RUIZ :

Le centre commercial du Bréau est situé à Varennes, logiquement il devrait être desservi par la ligne de Varennes.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, à ce jour cette proposition est annulée.

Monsieur RUIZ :

Si on ne positionne pas de transport collectif au rond point de Ville Saint-Jacques, qui va prendre de l'ampleur dans les temps à venir, en passant par la RD605, cela n'est plus cohérent avec la mission de service public. Ce n'est pas Leclerc qui est intéressant, mais de desservir le centre commercial, et de prendre les routes départementales qui se trouvent autour, car le site, est amené à se développer. Il faut donc faire des efforts au niveau des transports collectifs.

Monsieur DALIBON :

On peut tout faire en matière de transport. C'est juste une question de coût. On en a eu l'expérience l'année dernière quand on a créé des dessertes supplémentaires pour certaines communes. Elles ont été approuvées en comité syndical, avec les conséquences financières qu'elles engendraient. Mais, ensuite ces mêmes communes, ont votés contre ce budget en découlant.

Monsieur RUIZ :

Le budget a été rejeté pour des motifs autres. Nous aurions voté ce budget, si vous aviez réduits les frais de communication.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Cela a été fait... D'ailleurs, nous ne faisons plus du tout de communication depuis 5 mois.

Monsieur DALIBON :

C'est disproportionné, les frais de communication s'élevaient à 10 000€ et le déficit engendré par ce projet à 400 000€, il faut comparer ce qui est comparable.

Monsieur RUIZ :

Le budget communication était beaucoup plus important que cela...

Monsieur DALIBON :

Non, on ne peut pas comparer 10 000€ de frais de communication qui servent à informer le public et ces 400 000€ de déficit prévisionnel. Ils n'ont aucune commune mesure avec les frais de communication.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Je suis président du Syndicat depuis 1995, on a beaucoup modifié le réseau, et on l'a toujours fait dans un esprit de consensus et d'unanimité. On a toujours été prêt les uns les autres à assumer l'augmentation des cotisations. A l'heure actuelle, nous sommes en période de crise économique, on ne sait pas de quoi demain sera fait... Il y a, dans le cahier des charges des discussions qu'on a pu avoir, pour le bureau, pour l'entreprise, pour étudier cette desserte, des obligations de faire au moins coûteux. Cela ne veut pas dire que les cotisations ne vont pas augmenter ni que tout ce qu'on a prévu ne se fera pas... Si on veut avoir le consensus, il faut essayer de se mettre d'accord et avancer. Si ce que nous faisons aujourd'hui ne convient pas, qu'on est assailli par les clients, on se réunira rapidement, et on prendra des décisions autres. On aura un meilleur aperçu de la réalité des demandes, et des besoins.

Ces 400 000€ de déficit supplémentaire, amènerait le déficit à plus de 750 000€, personne ici autour de cette table ne pourrait faire face, à une telle augmentation de nos cotisations. Aujourd'hui, on est sur un démarrage de desserte entre l'Emplet'Express et la ligne B, soit 21 dessertes par jour, qui n'est pas si ambitieux que ce que l'on avait prévu. De plus, il faut prendre en considération que nous n'avons pas la voirie nécessaire, pour permettre une desserte plus rapide, et c'est un facteur aggravant de déficit. Mais, même si on démarre avec une offre moins ambitieuse, j'espère qu'au cours du mandat qui est le notre, pouvoir aller au bout du projet qu'on avait au départ. On verra si celle-ci a du succès et si c'est le cas, nous l'amplifierons. On a augmenté l'offre de la ligne A et nos recettes ont augmenté de 50%.

On est encore sur le processus d'adhésion de nouvelles communes, entre autres Villeneuve la Guyard, qui ne fait partie ni de notre département, ni de notre région, on en rediscutera en 2010 parce qu'il y a des aspects financiers à ne pas négliger.

Lors des dernières réunions, on a parlé d'évolution institutionnelle de l'organisation du transport en Ile de France, et ce ne sont pas de bonnes nouvelles pour le syndicat, ni pour nos communes, avec les conventions « T2 ». Pour le moment, le STIF ne donne pas vraiment de nouvelles, mais cela ne présage rien de bon pour nous. Sur l'aspect politique, nous n'aurons plus la maîtrise sur l'organisation du transport, c'est-à-dire qu'un fonctionnaire du STIF décidera quand, où, comment circuleront les bus, et nous n'aurons plus de réunions de ce genre. Aujourd'hui, nous mutualisons les recettes et les dépenses, mais demain le STIF nous facturera au prix le plus élevé les courses déficitaires, et nous verrons nos cotisations se multiplier.

Par ailleurs, le Conseil Général qui est notre partenaire financier, nous a averti des moyens restreints qui sont les leurs, et du fait qu'ils ne pourront pas forcément nous aider sur tous nos projets. Ils nous conseillent de rester prudents et d'anticiper nos demandes bien en amont, si l'on veut bénéficier des aides du Conseil Général. Je laisse d'ailleurs la parole à Mme STIEVENARD, représentante du Conseil Général.

Madame STIEVENARD :

En ce qui concerne le Conseil Général, on a aujourd'hui dans notre préparation budgétaire 2010, des consignes demandant de revoir à la baisse le budget, sur l'ensemble des projets du département et l'ensemble des services. Nous avons établi une liste de projets de développement, soit déjà existants, soit de nouveaux projets. Nous avons cette liste prévisionnelle avec des coûts approximatifs qui ont été mis en place, mais je ne suis pas en mesure aujourd'hui de vous dire si ce type de développement peut être suivi par le département comme il l'était auparavant, c'est-à-dire à hauteur de 50%.

Si vous pouvez supporter seuls la dépense relative à ce projet, faites le, si vous avez vraiment besoin de ces 50%, alors consultez nous avant de le mettre en place, et attendez bien, d'avoir notre réponse, car plus aucun financement n'est acquis d'office. Nous sommes sur des coûts, qui apparemment ont fortement diminués par rapport à ceux que j'avais vus précédemment et entendus en juin. C'est peut être un projet que vous pouvez exécuter seul. Le Conseil Général va continuer à vous aider sur vos lignes et avenants existants. Mais tous les futurs projets seront d'abord étudiés très sérieusement, avant d'être soumis à participation du Conseil Général. A ce jour, les budgets ne sont pas arrêtés, donc je ne saurais vous dire si une aide vous sera accordée. On espère le savoir avant la fin de l'année. Si le Conseil Général ne participe pas, il faudra faire un avenant à la convention, et ce ne sera pas avant le 15 janvier prochain. Et pour pouvoir faire passer quelque chose pour le mois de janvier, il faut que l'on soit prêt pour le 14 décembre.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Si on décide ce soir de mettre en place cette desserte, il s'agit d'un dossier simplifié, qui pourrait être réglé d'ici la fin de la semaine prochaine, le centre commercial sera desservi par l'Emplet Express avant Noël, c'est important, afin de permettre à nos usagers de bénéficier des soldes qui seront faits dans les magasins de la zone ; et la desserte par la ligne B débiterait en janvier 2010.

Monsieur MARTIAL :

Oui, nous avons travaillé sur ce dossier, de manière à avoir une desserte maximum, avec un coût minimum, et on a estimé de manière ambitieuse les recettes qui en découleront. Pour Emplet, nous espérons pouvoir mettre en place la modification apportée d'ici la mi-décembre, car nous avons au minimum 5 semaines de délais administratifs. Et si jamais, pour Emplet, le mini bus, ne suffisait plus à transporter tous les clients, nous changerions de véhicule, et nous vous mettrons à disposition un bus correspondant, ce que nous souhaitons ardemment. Quand à la modification de la ligne B, nous avons besoin d'un peu plus de temps, afin de bien cadrer les horaires, car le temps de parcours sera légèrement allongé en heure creuse et nous modifions l'achat de ligne faite par le STIF, aussi leur accord est un peu plus long dans ce cas là.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Il vous faut bien noter que ces modifications ne sont que des démarrages, ce n'est pas une offre définitive, elle va évoluer en croissance d'utilisation, ce qui nous permettra de revenir sur des projets bien plus ambitieux. Mais il nous faut commencer petitement, si nous voulons que ces lignes fonctionnent, et l'offre appelant la demande, nous espérons pouvoir développer ce service dans les temps à venir.

Plus aucune question n'étant posée, passons au vote. Avec un élu votant contre (commune de Varennes-Sur-Seine), la modification du réseau Siyonne (desserte du Centre Commercial du Bréau) et l'augmentation de l'offre en TAD est approuvée à la majorité.

Questions Diverses

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous souhaitons maintenir le service qui était rendu par la SNCF à la société Hachette, en signant une convention de prêt gracieux d'un local, leur permettant d'entreposer leurs marchandises, au sous-sol de la maison de la mobilité, avec Relais H, qui est le kiosque à journaux qui se trouve à l'entrée de la gare. La matérialisation de cette convention permet entre autre de justifier de leurs assurances et de la restitution, le jour venu, du bon état de ce local.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

Mme SCHMITT souhaiterait engager en tant que contractuelle, une femme de ménage, 2H par semaine, pour un tarif de 9€ de l'heure, pour le local du 63Bis. Les opérateurs font le ménage au kiosque tous les soirs, avant la fermeture.

Ce projet à été adopté à l'unanimité.

Concernant la commission sur les clés de répartition, nous nous sommes réunis, nous avons étudié de nombreuses propositions et nous ne manquerons pas de vous faire part de notre étude. Il s'avère toutefois, que la meilleure proposition soit celle qui soit appliquée à la date d'aujourd'hui. La seule manière de faire des économies serait d'étudier ligne par ligne et trajet par trajet, le nombre d'usagers qui montent dans les bus, et éventuellement, de modifier l'offre pour les trajets ou il y a aucun client transporté. Nous serons aidés par les comptages qui auront lieu fin novembre et la billetterie d'INTERVAL qui pourra nous fournir les chiffres par course.

Plus aucune question n'étant faite, et l'ordre du jour soldé, la séance est close à 19h50.

-----ooo000ooo-----

Annexe :

Dossier Transdev – Réseau Siyonne. Desserte du centre commercial du Bréau. Novembre 2009.